

CHAPITRE 85

Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils

Notes

1.- Sont exclus de ce chapitre :

a) les couvertures, coussins, chancelières et articles similaires chauffés électriquement; les vêtements, chaussures, chauffe-oreilles et autres articles chauffés électriquement se portant sur la personne;

b) les ouvrages en verre du no 70.11;

c) les machines et appareils du no 84.86;

d) les aspirateurs des types utilisés en médecine, en chirurgie ou pour l'art dentaire ou vétérinaire (Chapitre 90);

e) les meubles chauffés électriquement du chapitre 94.

2.- Les articles susceptibles de relever des nos 85.01 à 85.04, d'une part, et des nos 85.11, 85.12, 85.40, 85.41 ou 85.42, d'autre part, sont classés dans ces cinq dernières positions.

Toutefois, les mutateurs à vapeur de mercure à cuve métallique restent compris au no 85.04.

3.- Le no 85.09 couvre, sous réserve qu'il s'agisse d'appareils électromécaniques des types communément utilisés à des usages domestiques :

a) les cireuses à parquets, broyeurs et mélangeurs pour aliments, presse-fruits et presse-légumes, de tous poids;

b) les autres appareils d'un poids maximal de 20 kilogrammes, à l'exclusion des ventilateurs et des hottes aspirantes à extraction ou à recyclage à ventilateur incorporé, même filtrantes (no 84.14), des essoreuses centrifuges à linge (no 84.21), des machines à laver la vaisselle (no 84.22), des machines à laver le linge (no 84.50), des machines à repasser (nos 84.20 ou 84.51, selon qu'il s'agit de calandres ou non), des machines à coudre (no 84.52), des ciseaux électriques (no 84.67) et des appareils électrothermiques (no 85.16).

4.- Au sens du no 85.23:

a) on entend par dispositifs de stockage rémanent des données à base de semi-conducteurs ("cartes mémoire flash" ou "cartes à mémoire électronique flash", par exemple) les dispositifs de stockage ayant une fiche de connexion, comportant, sous une même enveloppe, une ou plusieurs mémoires flash (E²PROM FLASH, par exemple), sous forme de circuits intégrés, montés sur une carte de circuits imprimés. Ils peuvent comporter un contrôleur se présentant sous la forme d'un circuit intégré et des composants discrets passifs comme des condensateurs et des résistances;

b) l'expression "cartes intelligentes" s'entend des cartes qui comportent, noyées dans la masse, un ou plusieurs circuits intégrés électroniques (un microprocesseur, une mémoire vive (RAM) ou une mémoire morte (ROM)) sous forme de puces. Ces cartes peuvent être munies des contacts, d'une bande magnétique ou d'une antenne intégrée mais ne contiennent pas d'autres éléments de circuit actifs ou passifs.

5.- On considère comme "circuits imprimés" au sens du no 85.34 les circuits obtenus en disposant sur un support isolant, par tout procédé d'impression (incrustation, électrodéposition, morsure, notamment) ou par la technologie des circuits dits "à couche", des éléments conducteurs, des contacts ou d'autres composants imprimés (inductances, résistances, capacités, par exemple) seuls ou combinés entre eux selon un schéma préétabli, à l'exclusion de tout élément pouvant produire, redresser, moduler ou amplifier un signal électrique (éléments à semi-conducteur, par exemple).

L'expression "circuits imprimés" ne couvre ni les circuits combinés avec des éléments autres que ceux obtenus au cours du processus d'impression, ni les résistances, condensateurs ou inductances discrets. Toutefois, les circuits imprimés peuvent être munis d'éléments de connexion non imprimés.

Les circuits à couche (mince ou épaisse) comportant des éléments passifs et actifs obtenus au cours du même processus technologique relèvent du no 85.42.

6.- Aux fins du no 85.36, on entend par "connecteurs pour fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres optiques" les connecteurs qui servent simplement à aligner mécaniquement les fibres

optiques bout-à-bout dans un système numérique à ligne. Ils ne remplissent aucune autre fonction telle que l'amplification, la régénération ou la modification d'un signal

7.- Le no 85.37 ne comprend pas les dispositifs sans fil à rayons infrarouges pour la commande à distance des appareils récepteurs de télévision et d'autres appareils électriques (no 85.43).

8.- Au sens des nos 85.41 et 85.42, on considère comme :

a)"Diodes, transistors et dispositifs similaires à semi-conducteur", les dispositifs de l'espèce dont le fonctionnement repose sur la variation de la résistivité sous l'influence d'un champ électrique;

b)"Circuits intégrés":

1) les circuits intégrés monolithiques dans lesquels les éléments du circuit (diodes, transistors, résistances, capacités, inductances, etc.) sont créés dans la masse (essentiellement) et à la surface d'un matériau semi-conducteur (par exemple, silicium dopé, arséniure de gallium, silicium-germanium, phosphore d'indium), formant un tout indissociable;

2) les circuits intégrés hybrides réunissant, de façon pratiquement indissociable, par interconnexions ou câbles de liaison, sur un même substrat isolant (verre, céramique, etc.) des éléments passifs (résistances, capacités, inductances, etc.), obtenus par la technologie des circuits à couche mince ou épaisse et des éléments actifs (diodes, transistors, circuits intégrés monolithiques, etc.) obtenus par la technologie des semi-conducteurs. Ces circuits peuvent inclure également des composants discrets;

3) les circuits intégrés à puces multiples constitués de deux ou plusieurs circuits intégrés monolithiques interconnectés, combinés de façon pratiquement indissociable, reposant ou non sur un ou plusieurs substrats isolants et comportant ou non des broches, mais sans autres éléments de circuits actifs ou passifs.

Aux fins du classement des articles définis dans la présente Note, les nos 85.41 et 85.42 ont priorité sur toute autre position de la Nomenclature, à l'exception du no 85.23 susceptible de les couvrir en raison notamment de leur fonction.

9.- Au sens du no 85.48, on entend par "piles et batteries de piles électriques hors d'usage et accumulateurs électriques hors d'usage" ceux qui sont devenus inutilisables en tant que tels par suite de bris, découpage, usure ou autres motifs ou qui ne sont pas susceptibles d'être rechargés.

Note de sous-positions.

1. Le no 8527.12 couvre uniquement les lecteurs de cassettes et radiocassettes avec amplificateur incorporé, sans haut-parleur incorporé, pouvant fonctionner sans source d'énergie électrique extérieure et dont les dimensions n'excèdent pas 170 mm x 100 mm x 45 mm.

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Renvois	Droits et Taxes					
							Importation				Exportation	
							010	011				Autres
85.01		Moteurs et machines génératrices, électriques, à l'exclusion des groupes électrogènes.										
	8501.10	- Moteurs d'une puissance n'excédant pas 37,5W	8501.10.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8501.20	- Moteurs universels d'une puissance excédant 37,5W	8501.20.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8501.3	- Autres moteurs à courant continu; machines génératrices à courant continu :										
	8501.31	-- D'une puissance n'excédant pas 750 W	8501.31.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8501.32	-- D'une puissance excédant 750 W mais n'excédant pas 75 KW	8501.32.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8501.33	-- D'une puissance excédant 75 KW mais n'excédant pas 375 KW	8501.33.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8501.34	-- D'une puissance excédant 375 KW	8501.34.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8501.40	- Autres moteurs à courant alternatif, monophasés	8501.40.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8501.5	- Autres moteurs à courant alternatif, polyphasés :										
	8501.51	-- D'une puissance n'excédant pas 750W	8501.51.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8501.52	-- D'une puissance excédant 750 W mais n'excédant pas 75 KW	8501.52.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8501.53	-- D'une puissance excédant 75 KW	8501.53.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8501.6	- Machines génératrices à courant alternatif (alternateurs) :										
	8501.61	-- D'une puissance n'excédant pas 75 kVA :										
		--- Conçues pour faire corps ou être montées sur un socle commun avec une turbine hydraulique ou une roue éolienne	8501.61.10	NBR			0	3			013 - 028 - 029 - 044	013 - 044
		--- Autres	8501.61.90	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8501.62	-- D'une puissance excédant 75kVA mais n'excédant pas 375 kVA :										
		--- Conçues pour faire corps ou être montées sur un socle commun avec une turbine hydraulique ou une roue éolienne	8501.62.10	NBR			0	3			013 - 028 - 029 - 044	013 - 044
		--- Autres	8501.62.90	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8501.63	-- D'une puissance excédant 375 kVA mais n'excédant pas 750 kVA :										
		--- Conçues pour faire corps ou être montées sur un socle commun avec une turbine hydraulique ou une roue éolienne	8501.63.10	NBR			0	3			013 - 028 - 029 - 044	013 - 044
		--- Autres	8501.63.90	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Renvois	Droits et Taxes					
							Importation				Exportation	
							010	011				Autres
85.02	8501.64	-- D'une puissance excédant 750 kVA :										
		--- Conçues pour faire corps ou être montées sur un socle commun avec une turbine hydraulique ou une roue éolienne	8501.64.10	NBR			0	3			013 - 028 - 029 - 044	013 - 044
		--- Autres	8501.64.90	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
		Groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques.										
	8502.1	- Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel) :										
	8502.11	-- D'une puissance n'excédant pas 75 kVA	8502.11.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8502.12	-- D'une puissance excédant 75 kVA mais n'excédant pas 375 kVA	8502.12.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8502.13	-- D'une puissance excédant 375 kVA	8502.13.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8502.20	- Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion)	8502.20.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8502.3	- Autres groupes électrogènes :										
8502.31	-- A énergie éolienne	8502.31.00	NBR			0	3			013 - 028 - 029 - 044	013 - 044	
8502.39	-- Autres	8502.39.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
8502.40	- Convertisseurs rotatifs électriques	8502.40.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
85.03	8503.00	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines des nos 85.01 ou 85.02.	8503.00.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.04		Transformateurs électriques, convertisseurs électriques statiques (redresseurs, par exemple), bobines de réactance et selfs.										
	8504.10	- Ballasts pour lampes ou tubes à décharge	8504.10.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8504.2	- Transformateurs à diélectrique liquide :										
	8504.21	-- D'une puissance n'excédant pas 650 kVA	8504.21.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8504.22	-- D'une puissance excédant 650 kVA mais n'excédant pas 10.000 kVA	8504.22.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8504.23	-- D'une puissance excédant 10.000 kVA	8504.23.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8504.3	- Autres transformateurs :										
	8504.31	-- D'une puissance n'excédant pas 1 kVA	8504.31.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8504.32	-- D'une puissance excédant 1 kVA mais n'excédant pas 16 kVA	8504.32.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8504.33	-- D'une puissance excédant 16 kVA mais n'excédant pas 500 kVA	8504.33.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Renvois	Droits et Taxes					
							Importation				Exportation	
							010	011				Autres
85.05	8504.34	-- D'une puissance excédant 500 kVA	8504.34.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8504.40	- Convertisseurs statiques	8504.40.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8504.50	- Autres bobines de réactance et autres selfs	8504.50.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8504.90	- Parties	8504.90.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.06		Electro-aimants; aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation; plateaux, mandrins et dispositifs magnétiques ou électromagnétiques similaires de fixation; accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques; têtes de levage électromagnétiques.										
	8505.1	- Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation :										
	8505.11	-- En métal	8505.11.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8505.19	-- Autres	8505.19.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8505.20	- Accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques	8505.20.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8505.90	- Autres, y compris les parties	8505.90.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
		Piles et batteries de piles électriques.										
	8506.10	- Au bioxyde de manganèse	8506.10.00				10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8506.30	- A l'oxyde de mercure	8506.30.00				10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8506.40	- A l'oxyde d'argent	8506.40.00				10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.07	8506.50	- Au lithium	8506.50.00				10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8506.60	- A l'air-zinc	8506.60.00				10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8506.80	- Autres piles et batteries de piles	8506.80.00				10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8506.90	- Parties	8506.90.00				10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
		Accumulateurs électriques, y compris leurs séparateurs, même de forme carrée ou rectangulaire.										
	8507.10	- Au plomb, des types utilisés pour le démarrage des moteurs à piston	8507.10.00	NBR			15	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8507.20	- Autres accumulateurs au plomb :										
		--- Batteries non étanches	8507.20.10	NBR			15	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
		--- Autres	8507.20.90	NBR			15	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8507.30	- Au nickel-cadmium	8507.30.00	NBR			15	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
8507.40	- Au nickel-fer	8507.40.00	NBR			15	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Revois	Droits et Taxes						
							Importation				Exportation		
							010	011				Autres	
85.08	8507.80	- Autres accumulateurs	8507.80.00	NBR			15	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
	8507.90	- Parties	8507.90.00	NBR			15	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
		Aspirateurs.											
	8508.1	- A moteur électrique incorporé:											
	8508.11	-- D'une puissance n'excédant pas 1500 W et dont le volume du réservoir n'excède pas 20 l	8508.11.00	NBR				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8508.19	-- Autres	8508.19.00	NBR				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.09	8508.60	- Autres aspirateurs	8508.60.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 047	
	8508.70	- Parties	8508.70.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
		Appareils électromécaniques à moteur électrique incorporé, à usage domestique, autres que les aspirateurs du no 85.08.											
	8509.40	- Broyeurs et mélangeurs pour aliments; presse-fruits et presse-légumes	8509.40.00					8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8509.80	- Autres appareils	8509.80.00	NBR				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8509.90	- Parties	8509.90.00					8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.10		Rasoirs, tondeuses et appareils à épiler, à moteur électrique incorporé.											
	8510.10	- Rasoirs	8510.10.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
	8510.20	- Tondeuses	8510.20.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
	8510.30	- Appareils à épiler	8510.30.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
85.11	8510.90	- Parties	8510.90.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
		Appareils et dispositifs électriques d'allumage ou de démarrage pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (magnétos, dynamos-magnétos, bobines d'allumage, bougies d'allumage ou de chauffage, démarreurs, par exemple); génératrices (dynamos, alternateurs, par exemple) et conjoncteurs-disjoncteurs utilisés avec ces moteurs.											
	8511.10	- Bougies d'allumage	8511.10.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
	8511.20	- Magnétos ; dynamos-magnétos ; volants magnétiques :											
		--- Magnétos y compris les dynamos-magnétos pour aérodynes	8511.20.10				0	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
		--- Autres	8511.20.90				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
	8511.30	- Distributeurs; bobines d'allumage	8511.30.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
8511.40	- Démarreurs, même fonctionnant comme génératrices :												

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Renvois	Droits et Taxes					
							Importation				Exportation	
							010	011				Autres
85.12		--- Pour aérodynes	8511.40.10				0	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
		--- Autres	8511.40.90				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8511.50	- Autres génératrices	8511.50.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8511.80	- Autres appareils et dispositifs	8511.80.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8511.90	- Parties	8511.90.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.12		Appareils électriques d'éclairage ou de signalisation (à l'exclusion des articles du no 85.39), essuie-glaces, dégivreurs et dispositifs antibuée électriques, des types utilisés pour cycles ou automobiles.										
	8512.10	- Appareils d'éclairage ou de signalisation visuelle des types utilisés pour les bicyclettes	8512.10.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8512.20	- Autres appareils d'éclairage ou de signalisation visuelle	8512.20.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8512.30	- Appareils de signalisation acoustique	8512.30.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8512.40	- Essuie-glaces, dégivreurs et dispositifs antibuée	8512.40.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8512.90	- Parties	8512.90.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.13		Lampes électriques portatives, destinées à fonctionner au moyen de leur propre source d'énergie (à piles, à accumulateurs, électromagnétiques, par exemple), autres que les appareils d'éclairage du no 85.12.										
	8513.10	- Lampes	8513.10.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8513.90	- Parties	8513.90.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.14		Fours électriques industriels ou de laboratoires, y compris ceux fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques; autres appareils industriels ou de laboratoires pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques.										
	8514.10	- Fours à résistance (à chauffage indirect)	8514.10.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8514.20	- Fours fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques	8514.20.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8514.30	- Autres fours	8514.30.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8514.40	- Autres appareils pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques	8514.40.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8514.90	- Parties	8514.90.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Renvois	Droits et Taxes					
							Importation				Exportation	
							010	011				Autres
85.15		Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (même pouvant couper), électriques (y compris ceux aux gaz chauffés électriquement) ou opérant par laser ou autres faisceaux de lumière ou de photons, par ultrasons, par faisceaux d'électrons, par impulsions magnétiques ou au jet de plasma; machines et appareils électriques pour la projection à chaud de métaux ou de cermets.										
	8515.1	- Machines et appareils pour le brasage fort ou tendre :										
	8515.11	-- Fers et pistolets à braser	8515.11.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8515.19	-- Autres	8515.19.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8515.2	- Machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance :										
	8515.21	-- Entièrement ou partiellement automatiques	8515.21.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8515.29	-- Autres	8515.29.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8515.3	- Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma :										
	8515.31	-- Entièrement ou partiellement automatiques	8515.31.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8515.39	-- Autres	8515.39.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8515.80	- Autres machines et appareils	8515.80.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8515.90	- Parties	8515.90.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.16		Chauffe-eau et thermoplongeurs électriques; appareils électriques pour le chauffage des locaux, du sol ou pour usages similaires; appareils électrothermiques pour la coiffure (sèche-cheveux, appareils à friser, chauffe-fers à friser, par exemple) ou pour sécher les mains; fers à repasser électriques; autres appareils électrothermiques pour usages domestiques; résistances chauffantes, autres que celles du no 85.45.										
	8516.10	- Chauffe-eau et thermoplongeurs électriques	8516.10.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8516.2	- Appareils électriques pour le chauffage des locaux, du sol ou pour usages similaires :										
	8516.21	-- Radiateurs à accumulation	8516.21.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8516.29	-- Autres	8516.29.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8516.3	- Appareils électrothermiques pour la coiffure ou pour sécher les mains :										
	8516.31	-- Sèche-cheveux	8516.31.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Renvois	Droits et Taxes					
							Importation				Exportation	
							010	011				Autres
	8516.32	-- Autres appareils pour la coiffure	8516.32.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8516.33	-- Appareils pour sécher les mains	8516.33.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8516.40	- Fers à repasser électriques	8516.40.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8516.50	- Fours à micro-ondes	8516.50.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8516.60	- Autres fours; cuisinières, réchauds (y compris les tables de cuisson), grils et rôtissoires	8516.60.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8516.7	- Autres appareils électrothermiques:										
	8516.71	-- Appareils pour la préparation du café ou du thé	8516.71.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8516.72	-- Grille-pain	8516.72.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8516.79	-- Autres	8516.79.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8516.80	- Résistances chauffantes	8516.80.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8516.90	- Parties	8516.90.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.17		Postes téléphoniques d'usagers, y compris les téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil; autres appareils pour la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils pour la communication dans un réseau filaire ou sans fil (tel qu'un réseau local ou étendu), autre que ceux des nos 84.43, 85.25, 85.27 ou 85.28.										
	8517.1	- Postes téléphoniques d'usagers; y compris les téléphones pour réseaux cellulaires et pour réseaux sans fil:										
	8517.11	-- Postes téléphoniques d'usagers par fil à combinés sans fil	8517.11.00	NBR		31 - 32	8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8517.12	-- Téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil	8517.12.00	NBR		31 - 33	8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8517.18	-- Autres	8517.18.00	NBR		31 - 32 - 33	8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8517.6	- Autres appareils pour la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils pour la communication dans un réseau filaire ou sans fil (tel qu'un réseau local ou étendu):										
	8517.61	-- Stations de base	8517.61.00			31 - 32 - 33	8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8517.62	-- Appareils pour la réception, la conversion et la transmission ou la régénération de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils de commutation et de routage	8517.62.00			31 - 32 - 33	8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8517.69	-- Autres	8517.69.00			31 - 32 - 33	8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Renvois	Droits et Taxes					
							Importation				Exportation	
							010	011				Autres
85.18	8517.70	- Parties Microphones et leurs supports; haut-parleurs, même montés dans leurs enceintes; casques d'écoute et écouteurs, même combinés avec un microphone, et ensembles ou assortiments constitués par un microphone et un ou plusieurs haut-parleurs; amplificateurs électriques d'audio-fréquence; appareils électriques d'amplification du son.	8517.70.00			31 - 32 - 33	8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8518.10	- Microphones et leurs supports	8518.10.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8518.2	- Haut-parleurs, même montés dans leurs enceintes :										
	8518.21	-- Haut-parleur unique monté dans son enceinte	8518.21.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8518.22	-- Haut-parleurs multiples montés dans la même enceinte	8518.22.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8518.29	-- Autres	8518.29.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8518.30	- Casques d'écoute et écouteurs, même combinés avec un microphone, et ensembles ou assortiments constitués par un microphone et un ou plusieurs haut-parleurs	8518.30.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8518.40	- Amplificateurs électriques d'audiofréquence :										
		--- De type spécialement utilisé pour la téléphonie et la télégraphie	8518.40.10				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
		--- Autres	8518.40.90				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8518.50	- Appareils électriques d'amplification du son	8518.50.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8518.90	- Parties	8518.90.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.19		Appareils d'enregistrement du son; appareils de reproduction du son; appareils d'enregistrement et de reproduction du son.										
	8519.20	- Appareils fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement	8519.20.00	NBR			15	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8519.30	- Platines tourne-disques	8519.30.00	NBR			15	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8519.50	- Répondeurs téléphoniques	8519.50.00	NBR		31	15	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8519.8	- Autres appareils:										
	8519.81	-- Utilisant un support magnétique, optique ou à semi-conducteur	8519.81.00	NBR		31	15	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8519.89	-- Autres	8519.89.00	NBR		31	15	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.21		Appareils d'enregistrement ou de reproduction vidéophoniques, même incorporant un récepteur de signaux vidéophoniques.										

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Renvois	Droits et Taxes					
							Importation				Exportation	
							010	011				Autres
85.22	8521.10	- A bandes magnétiques	8521.10.00	NBR		31	15	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8521.90	- Autres	8521.90.00	NBR		31	15	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
		Parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux appareils des nos 85.19 à 85.21.										
85.23	8522.10	- Lecteurs phonographiques	8522.10.00				15	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8522.90	- Autres	8522.90.00				15	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
		Disques, bandes, dispositifs de stockage rémanent des données à base de semi-conducteurs, "cartes intelligentes" et autres supports pour l'enregistrement du son ou pour enregistrements analogues, même enregistrés, y compris les matrices et moules galvaniques pour la fabrication des disques, à l'exclusion des produits du Chapitre 37.										
	8523.2	- Supports magnétiques:										
	8523.21	-- Cartes munies d'une piste magnétique	8523.21.00				15	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8523.29	-- Autres	8523.29.00			24 - 31	15	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8523.40	- Supports optiques	8523.40.00			24 - 31	15	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8523.5	- Supports à semi-conducteur:										
	8523.51	-- Dispositifs de stockage des données à base de semi-conducteurs	8523.51.00			24 - 31	15	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8523.52	-- "Cartes intelligentes"	8523.52.00			24 - 31	15	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8523.59	-- Autres	8523.59.00			24 - 31	15	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8523.80	- Autres	8523.80.00			24 - 31	15	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.25		Appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision, même incorporant un appareil de réception ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son; caméras de télévision, appareils photographiques numériques et caméscopes.										
	8525.50	- Appareils d'émission	8525.50.00	NBR		33	8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8525.60	- Appareils d'émission incorporant un appareil de réception	8525.60.00	NBR		33	8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8525.80	- Caméras de télévision, appareils photographiques numériques et caméscopes	8525.80.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.26		Appareils de radiodétection et de radiosondage (radar), appareils de radionavigation et appareils de radiotélécommande.										

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Renvois	Droits et Taxes					
							Importation				Exportation	
							010	011				Autres
85.27	8526.10	- Appareils de radiodétection et de radiosondage (radar)	8526.10.00	NBR		33	8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8526.9	- Autres :										
	8526.91	-- Appareils de radionavigation	8526.91.00	NBR		31	8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8526.92	-- Appareils de radiotélécommande :										
		--- Pour jouets et modèles réduits	8526.92.10	NBR		33	15	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
		--- Autres	8526.92.90	NBR		33	8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
		Appareils récepteurs pour la radiodiffusion même combinés, sous une même enveloppe, à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou à un appareil d'horlogerie .										
	8527.1	- Appareils récepteurs de radiodiffusion pouvant fonctionner sans source d'énergie extérieure:										
	8527.12	-- Radiocassettes de poche	8527.12.00	NBR		33	8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8527.13	-- Autres appareils combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son	8527.13.00	NBR		33	8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8527.19	-- Autres	8527.19.00	NBR		33	8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8527.2	- Appareils récepteurs de radiodiffusion ne pouvant fonctionner qu'avec une source d'énergie extérieure, du type utilisé dans les véhicules automobiles:										
	8527.21	-- Combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son	8527.21.00	NBR		33	8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8527.29	-- Autres	8527.29.00	NBR		33	8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8527.9	- Autres:										
	8527.91	-- Combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son	8527.91.00	NBR		33	8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8527.92	-- Non combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son mais combinés à un appareil d'horlogerie	8527.92.00	NBR		33	8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
8527.99	-- Autres	8527.99.00	NBR		33	8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
85.28		Moniteurs et projecteurs, n'incorporant pas d'appareils de réception de télévision; appareils récepteurs de télévision, même incorporant un appareil récepteur de radiodiffusion ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou des images.										
	8528.4	- Moniteurs à tube cathodique:										

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Renvois	Droits et Taxes					
							Importation				Exportation	
							010	011				Autres
	8528.41	-- Des types exclusivement ou principalement destinés à une machine automatique de traitement de l'information du no 84.71	8528.41.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8528.49	-- Autres	8528.49.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8528.5	- Autres moniteurs:										
	8528.51	-- Des types exclusivement ou principalement destinés à une machine automatique de traitement de l'information du no 84.71	8528.51.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8528.59	-- Autres	8528.59.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8528.6	- Projecteurs:										
	8528.61	-- Des types exclusivement ou principalement destinés à une machine automatique de traitement de l'information du no 84.71	8528.61.00	NBR			12	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8528.69	-- Autres	8528.69.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8528.7	- Appareils récepteurs de télévision, même incorporant un appareil récepteur de radiodiffusion ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou des images:										
	8528.71	-- Non conçus pour incorporer un dispositif d'affichage ou un écran vidéo	8528.71.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8528.72	-- Autres, en couleurs	8528.72.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8528.73	-- Autres, en noir et blanc ou autres monochromes	8528.73.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.29		Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des nos 85.25 à 85.28.										
	8529.10	- Antennes et réflecteurs d'antennes de tous types; parties reconnaissables comme étant utilisées conjointement avec ces articles	8529.10.00	NBR		33	8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8529.90	- Autres :										
		--- Des appareils du 85.26 à l'exclusion de celles destinées aux appareils de télécommande pour jouets et modèles réduits	8529.90.10			33	8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
		--- Autres	8529.90.90			33	8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Renvois	Droits et Taxes					
							Importation				Exportation	
							010	011				Autres
85.30		Appareils électriques de signalisation (autres que pour la transmission de messages), de sécurité, de contrôle ou de commande pour voies ferrées ou similaires, voies routières ou fluviales, aires ou parcs de stationnement, installations portuaires ou aérodromes (autres que ceux du no 86.08).										
	8530.10	- Appareils pour voies ferrées ou similaires	8530.10.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8530.80	- Autres appareils	8530.80.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8530.90	- Parties	8530.90.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.31		Appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle (sonneries, sirènes, tableaux annonciateurs, appareils avertisseurs pour la protection contre le vol ou l'incendie, par exemple), autres que ceux des nos 85.12 ou 85.30.										
	8531.10	- Avertisseurs électriques pour la protection contre le vol ou l'incendie et appareils similaires	8531.10.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8531.20	- Panneaux indicateurs incorporant des dispositifs à cristaux liquides (LCD) ou à diodes émettrices de lumière (LED)	8531.20.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8531.80	- Autres appareils	8531.80.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8531.90	- Parties	8531.90.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.32		Condensateurs électriques, fixes, variables ou ajustables.										
	8532.10	- Condensateurs fixes conçus pour les réseaux électriques de 50/60 Hz et capables d'absorber une puissance réactive égale ou supérieure à 0,5 kVar (condensateurs de puissance)	8532.10.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8532.2	- Autres condensateurs fixes :										
	8532.21	-- Au tantale	8532.21.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8532.22	-- Electrolytiques à l'aluminium	8532.22.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8532.23	-- A diélectrique en céramique, à une seule couche	8532.23.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8532.24	-- A diélectrique en céramique, multicouches	8532.24.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8532.25	-- A diélectrique en papier ou en matières plastiques	8532.25.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8532.29	-- Autres	8532.29.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8532.30	- Condensateurs variables ou ajustables	8532.30.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8532.90	- Parties	8532.90.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.33		Résistances électriques non chauffantes (y compris les rhéostats et les potentiomètres).										

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Revois	Droits et Taxes					
							Importation				Exportation	
							010	011				Autres
	8533.10	- Résistances fixes au carbone, agglomérées ou à couche	8533.10.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8533.2	- Autres résistances fixes :										
	8533.21	-- Pour une puissance n'excédant pas 20 W	8533.21.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8533.29	-- Autres	8533.29.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8533.3	- Résistances variables (y compris les rhéostats et les potentiomètres) bobinées :										
	8533.31	-- Pour une puissance n'excédant pas 20 W	8533.31.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8533.39	-- Autres	8533.39.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8533.40	- Autres résistances variables (y compris les rhéostats et les potentiomètres)	8533.40.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8533.90	- Parties	8533.90.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.34	8534.00	Circuits imprimés.	8534.00.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.35		Appareillage pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques (interrupteurs, commutateurs, coupe-circuits, parafoudres, limiteurs de tension, étaleurs d'ondes, prises de courant et autres connecteurs, boîtes de jonction, par exemple), pour une tension excédant 1 000 volts.										
	8535.10	- Fusibles et coupe-circuits à fusibles	8535.10.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8535.2	- Disjoncteurs :										
	8535.21	-- Pour une tension inférieure à 72,5 KV	8535.21.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8535.29	-- Autres	8535.29.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8535.30	- Sectionneurs et interrupteurs	8535.30.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8535.40	- Parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes	8535.40.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8535.90	- Autres	8535.90.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.36		Appareillage pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques (interrupteurs, commutateurs, relais, coupe-circuits, étaleurs d'ondes, fiches et prises de courant, douilles pour lampes et autres connecteurs, boîtes de jonction, par exemple), pour une tension n'excédant pas 1 000 volts; connecteurs pour fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres optiques.										
	8536.10	- Fusibles et coupe-circuits à fusibles	8536.10.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Revois	Droits et Taxes					
							Importation				Exportation	
							010	011				Autres
85.37	8536.20	- Disjoncteurs	8536.20.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8536.30	- Autres appareils pour la protection des circuits électriques	8536.30.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8536.4	- Relais :										
	8536.41	-- Pour une tension n'excédant pas 60 V	8536.41.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8536.49	-- Autres	8536.49.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8536.50	- Autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs	8536.50.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8536.6	- Douilles pour lampes, fiches et prises de courant :										
	8536.61	-- Douilles pour lampes	8536.61.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8536.69	-- Autres	8536.69.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8536.70	- Connecteurs pour fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres optiques	8536.70.00				12	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8536.90	- Autres appareils	8536.90.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.38		Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des nos 85.35 ou 85.36, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du no 85.17.										
	8537.10	- Pour une tension n'excédant pas 1 000 V	8537.10.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8537.20	- Pour une tension excédant 1 000 V	8537.20.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
		Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des nos 85.35, 85.36 ou 85.37.										
	8538.10	- Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports, du no 85.37, dépourvus de leurs appareils	8538.10.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.39	8538.90	- Autres	8538.90.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
		Lampes et tubes électriques à incandescence ou à décharge, y compris les articles dits "phares et projecteurs scellés" et les lampes et tubes à rayons ultraviolets ou infrarouges; lampes à arc.										
	8539.10	- Articles dits "phares et projecteurs scellés"	8539.10.00	NBR			8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8539.2	- Autres lampes et tubes à incandescence, à l'exclusion de ceux à rayons ultraviolets ou infrarouges :										

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Renvois	Droits et Taxes					
							Importation				Exportation	
							010	011				Autres
	8539.21	-- Halogènes, au tungstène	8539.21.00	NBR			10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8539.22	-- Autres, d'une puissance n'excédant pas 200 W et d'une tension excédant 100 V	8539.22.00	NBR			10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8539.29	-- Autres	8539.29.00	NBR			10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8539.3	- Lampes et tubes à décharge, autres qu'à rayons ultraviolets :										
	8539.31	-- Fluorescents, à cathode chaude	8539.31.00	NBR			10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8539.32	-- Lampes à vapeur de mercure ou de sodium; lampes à halogénure métallique	8539.32.00	NBR			10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8539.39	-- Autres	8539.39.00	NBR			10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8539.4	- Lampes et tubes à rayons ultraviolets ou infrarouges ; lampes à arc :										
	8539.41	-- Lampes à arc	8539.41.00	NBR			10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8539.49	-- Autres	8539.49.00	NBR			10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8539.90	- Parties	8539.90.00				10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.40		Lampes, tubes et valves électroniques à cathode chaude, à cathode froide ou à photocathode (lampes, tubes et valves à vide, à vapeur ou à gaz, tubes redresseurs à vapeur de mercure, tubes cathodiques, tubes et valves pour caméras de télévision, par exemple), autres que ceux du no 85.39.										
	8540.1	- Tubes cathodiques pour récepteurs de télévision, y compris les tubes pour moniteurs vidéo :										
	8540.11	-- En couleurs	8540.11.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8540.12	-- En noir et blanc ou en autres monochromes	8540.12.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8540.20	- Tubes pour caméras de télévision; tubes convertisseurs ou intensificateurs d'images; autres tubes à photocathode	8540.20.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8540.40	- Tubes de visualisation des données graphiques, en couleurs avec un écran phosphorique d'espacement à points inférieur à 0,4 mm	8540.40.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8540.50	- Tubes de visualisation des données graphiques en noir et blanc ou en autres monochromes	8540.50.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8540.60	- Autres tubes cathodiques	8540.60.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8540.7	- Tubes pour hyperfréquences (magnétrons, klystrons, tubes à ondes progressives, carcinotrons, par exemple), à l'exclusion des tubes commandés par grille :										
	8540.71	-- Magnétrons	8540.71.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Renvois	Droits et Taxes						
							Importation				Exportation		
							010	011				Autres	
85.41	8540.72	-- Klystrons	8540.72.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
	8540.79	-- Autres	8540.79.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
	8540.8	- Autres lampes, tubes et valves :											
	8540.81	-- Tubes de réception ou d'amplification	8540.81.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
	8540.89	-- Autres	8540.89.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
	8540.9	- Parties :											
	8540.91	-- De tubes cathodiques	8540.91.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
	8540.99	-- Autres	8540.99.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
			Diodes, transistors et dispositifs similaires à semi-conducteur; dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y compris les cellules photovoltaïques même assemblées en modules ou constituées en panneaux; diodes émettrices de lumière; cristaux piezo-électriques montés.										
	8541.10	- Diodes, autres que les photodiodes et les diodes émettrices de lumière	8541.10.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
	8541.2	- Transistors, autres que les phototransistors :											
	8541.21	-- A pouvoir de dissipation inférieur à 1 W	8541.21.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
	8541.29	-- Autres	8541.29.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
	8541.30	- Thyristors, diacs et triacs, autres que les dispositifs photosensibles	8541.30.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044	
	8541.40	- Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y compris les cellules photovoltaïques même assemblées en modules ou constituées en panneaux; diodes émettrices de lumière :											
	--- Photopiles, cellules solaires et similaires	8541.40.10				0	3			013 - 028 - 029 - 044	013 - 044		
	--- Cellules photoconductives	8541.40.20				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044		
	--- Autres	8541.40.90				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044		
8541.50	- Autres dispositifs à semi-conducteur	8541.50.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044		
8541.60	- Cristaux piézo-électriques montés	8541.60.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044		
8541.90	- Parties	8541.90.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044		
85.42		Circuits intégrés électroniques.											
	8542.3	- Circuits intégrés électroniques:											

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Renvois	Droits et Taxes					
							Importation				Exportation	
							010	011				Autres
	8542.31	-- Processeurs et contrôleurs, même combinés avec des mémoires, des convertisseurs, des circuits logiques, des amplificateurs, des horloges, des circuits de synchronisation ou d'autres circuits	8542.31.00				0	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8542.32	-- Mémoires	8542.32.00				0	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8542.33	-- Amplificateurs	8542.33.00				0	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8542.39	-- Autres	8542.39.00				0	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8542.90	- Parties	8542.90.00				0	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.43		Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre.										
	8543.10	- Accélérateurs de particules	8543.10.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8543.20	- Générateurs de signaux	8543.20.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8543.30	- Machines et appareils de galvanoplastie, électrolyse ou électrophorèse	8543.30.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8543.70	- Autres machines et appareils	8543.70.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8543.90	- Parties	8543.90.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.44		Fils, câbles (y compris les câbles coaxiaux) et autres conducteurs isolés pour l'électricité (même laqués ou oxydés anodiquement), munis ou non de pièces de connexion; câbles de fibres optiques, constitués de fibres gainées individuellement, même comportant des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion.										
	8544.1	- Fils pour bobinages :										
	8544.11	-- En cuivre	8544.11.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8544.19	-- Autres	8544.19.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8544.20	- Câbles coaxiaux et autres conducteurs électriques coaxiaux	8544.20.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8544.30	- Jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils des types utilisés dans les moyens de transport	8544.30.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8544.4	- Autres conducteurs électriques, pour tensions n'excédant pas 1000 V :										
	8544.42	-- Munis de pièces de connexion	8544.42.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8544.49	-- Autres	8544.49.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8544.60	- Autres conducteurs électriques, pour tensions excédant 1.000 V	8544.60.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8544.70	- Câbles de fibres optiques	8544.70.00				8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Renvois	Droits et Taxes				
							Importation				Exportation
							010	011			
85.45		Electrodes en charbon, balais en charbon, charbons pour lampes ou pour piles et autres articles en graphite ou en autre carbone, avec ou sans métal, pour usages électriques.									
	8545.1	- Electrodes :									
	8545.11	-- Des types utilisés pour fours	8545.11.00				8	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8545.19	-- Autres	8545.19.00				8	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8545.20	- Balais	8545.20.00				8	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8545.90	- Autres	8545.90.00				8	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.46		Isolateurs en toutes matières pour l'électricité.									
	8546.10	- En verre	8546.10.00				8	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8546.20	- En céramique	8546.20.00				8	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8546.90	- Autres	8546.90.00				8	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.47		Pièces isolantes, entièrement en matières isolantes ou comportant de simples pièces métalliques d'assemblage (douilles à pas de vis, par exemple) noyées dans la masse, pour machines, appareils ou installations électriques, autres que les isolateurs du no 85.46; tubes isolateurs et leurs pièces de raccordement, en métaux communs, isolés intérieurement.									
	8547.10	- Pièces isolantes en céramique	8547.10.00				8	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8547.20	- Pièces isolantes en matières plastiques	8547.20.00				8	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8547.90	- Autres	8547.90.00				8	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
85.48		Déchets et débris de piles, de batteries de piles et d'accumulateurs électriques; piles et batteries de piles électriques hors d'usage et accumulateurs électriques hors d'usage; parties électriques de machines ou d'appareils, non dénommées ni comprises ailleurs dans le présent chapitre.									
	8548.10	- Déchets et débris de piles, de batteries de piles et d'accumulateurs électriques; piles et batteries de piles électriques hors d'usage et accumulateurs électriques hors d'usage	8548.10.00				8	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	8548.90	- Autres	8548.90.00				8	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044